

ENJEUX LINGUISTIQUES DES PHENOMENES D'APOCOPE, DE SYNCOPE ET D'INTERFERENCES LINGUISTIQUES DANS LE ROMAN FRANCOPHONE : ANALYSE DE *LE GONE DU CHAABA* D'AZOUZ BEGAG, DE *53CM* DE BESSORA ET DE *TEMPS DE CHIEN* DE PATRICE NGANANG

Réal MONDJO LOUNDOU

Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH-CENAREST), Gabon

realloundoumondjo@gmail.com

Résumé : Cet article se propose de montrer comment l'écrivain francophone s'approprie-t-il la langue française au point d'en ressortir certaines particularités du français, tel qu'il est parlé au sein de plusieurs grandes villes et métropoles d'Afrique francophone, à l'instar de Yaoundé au Cameroun. Tout cela, à travers l'usage chez Patrice Nganang d'un *pidgin* (*camfranglais*) qui semble certifier de la présence des interférences linguistiques. Il analyse également les spécificités du français tel qu'il est employé par certains africains issus de l'immigration et demeurant en Occident, à l'exemple de la France. Un usage très marqué chez Azouz Begag et Bessora par le biais de l'apocope et de la syncope. Ces phénomènes linguistiques pris dans leur ensemble apparaissent comme la preuve substantielle, d'une réelle dynamique de langues dans le roman dit francophone et dont il s'agit, d'appréhender sous l'angle sociolinguistique. Ce qui conduit inexorablement à un renouvellement de la langue qui participe de l'élaboration du style des auteurs susmentionnés, et dont l'écriture apparaît, telle une forme de création.

Mots-clés : français, langue, interférence, apocope, syncope.

LINGUISTIC ISSUES OF APOCOPE, SYNCOPATION AND LINGUISTIC INTERFERENCE IN THE FRANCOPHONE NOVEL: ANALYSIS OF *LE GONE DU CHAABA* BY AZOUZ BEGAG, *53CM* BY BESSORA AND *TEMPS DE CHIEN* BY PATRICE NGANANG

Abstract: This article aims to show how the French-speaking writer appropriates the French language to the point of bringing out hundreds of particularities of French, as it is spoken in several large cities and metropolitan areas. Francophone Africa, like Yaoundé in Cameroon. All this, through Patrice Nganang's use of a pidgin (Camfranglais) which seems to certify the presence of linguistic interference. It also analyzes the specificities of French as it is used by certain Africans with an immigrant background and living in the West, such as France. Very marked use in Azouz Begag and Bessora through apocope and syncope. These linguistic phenomena taken as a whole appear to be substantial proof of a real dynamic of languages in the so-called French-speaking novel, of which it is a question, to be understood from a sociolinguistic angle. This leads inexorably to a renewal of the language which participates in the development of the style of the aforementioned authors, and whose writing appears as a form of creation.

Keywords: French, language, interference, apocope, syncope.

Introduction

La question de la pratique du français dans le roman francophone, place la problématique de la dynamique de langues au cœur de cette étude. C'est pour cette raison, qu'il nous est donné de porter notre attention sur le rapport du locuteur africain francophone au français, en situation de rencontre et de contact avec d'autres langues ou dans un contexte tout à fait particulier et propre à chaque écrivain. Un intérêt appuyé par le truchement de nombreuses « altérations phonétiques, syntaxiques et lexicales et les interférences entre le français et telle ou telle langue africaine parlée habituellement par ailleurs » (Mouralis, 1981, p.119). Comme il convient de l'observer, et tel qu'on pourrait le noter, cette étude pose le problème du français et de son usage par le sujet africain selon qu'il soit en Afrique francophone ou issu de l'immigration particulièrement en France. Dès lors, peut-on certifier qu'en recourant aux phénomènes d'apocope, de syncope et d'interférences linguistiques, l'écrivain francophone participe-t-il à la vie et au renouvellement du français, tel qu'il est parlé en Afrique ou par les sujets issus de l'immigration ? Que de ce fait, cela semble d'un impact assez évident en ce qui concerne l'évolution de celle-ci sur l'écriture francophone d'un point de vue esthétique et langagier ? Partant de l'hypothèse que les phénomènes linguistiques ci-dessus cités, rendent évidents les possibilités de la langue de se réinventer, notre démarche consistera d'abord, à relever les marques ou les indices de troncation, de syncope et d'interférences linguistiques pour ensuite procéder à l'analyse de ces phénomènes à proprement dit. Pour ce travail, nous aurons recours à une approche sociolinguistique dans une perspective d'analyse et de description de la langue. Encore que :

La sociolinguistique est une partie de la linguistique dont le domaine se recoupe avec ceux de l'ethnolinguistique, de la sociologie du langage, de la géographie linguistique et de la dialectologie. La sociolinguistique se fixe comme tâche de faire apparaître dans la mesure du possible la covariance des phénomènes linguistiques et sociaux et éventuellement, d'établir une relation de cause à effet.

Dubois (2002, p.435)

La seule distinction à faire avec l'approche sociolinguistique classique en ce qui concerne l'analyse de données, réside dans la constitution du corpus. Pour les recherches de terrain ordinaires, le corpus est exclusivement oral, saisi sur le vif, en consignnant par écrit les informations recueillies dans le but de les conserver ou en les transcrivant et en fixant celles-ci sur un support matériel. Tout cela ayant lieu la plupart du temps de manière spontanée alors que pour cette étude, il s'agit d'un corpus écrit, qui résulte d' « un travail de création », des œuvres de l'esprit.

1. Du relevé des indices d'apocope et/ou de syncope

Nous allons dans une optique de description de la langue, et dans les lignes qui suivent, nous atteler à relever d'abord, les indices d'apocope et/ou

de syncope chez l'écrivain algérien Azouz Begag. Ensuite, nous nous intéresserons avec le même objectif, à la romancière d'origine gabonaise Bessora. Ce qui nous conduira, sous la base des éléments recueillis sous forme de données fondant notre corpus, de procéder à l'analyse de ces indices.

1.1. Du relevé des indices d'apocope et/ou de syncope chez Azouz Begag

Pour le relevé de ces indices, intéressons-nous tout d'abord, à Azouz Begag (1986) dans son roman intitulé, *Le Gone du Chaâba*. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous allons dans les lignes qui suivent noter quelques passages de cet ouvrage afin d'illustrer notre propos.

E1 : « Zouma fait une lessive ce matin. Elle s'est levée tôt pour occuper le seul point d'eau du bidonville : une pompe manuelle qui tire de l'eau potable du Rhône, *l'bomba* (la pompe) » (Azouz Begag, 1986, p.7).

E2 : « Courbée à quatre-vingt-dix degrés, elle savonne avec son *saboune d'Marseille*, puis actionne une fois, deux fois la pompe pour tirer l'eau » (Azouz Begag, 1986, p.7).

E3 : « Je ne sais pour quoi, j'aime bien m'asseoir sur les marches d'escalier de la maison et jouir des scènes qui se jouent devant *l'bomba* et le *baissaine* (le bassin). C'est étrange de voir les femmes se battre » (Azouz Begag, 1986, p.8-9).

E4 : « Ma mère finit de me frictionner avec *l'eau d'colonne*, celle qu'elle dissimule jalousement dans l'armoire, pour n'en user qu'à l'occasion des grands événements » (Azouz Begag, 1986 p.16).

E5 : « Vous voulez pas le savoir ? Eh ben, *vous l'saurez pas !* » (Azouz Begag, 1986, p.18).

E6 : « J'vais vous le dire quand même. Eh ben, on ouvre la bouche et on met la langue dans la bouche de la femme ! Voilà ! » (Azouz Begag, 1986, p.18).

E7 : « Y a *d'l'embauche, m'sieur, s'il vous plaît ?* » [...] « Y a *d'l'embauche, m'sieur, s'il vous plaît ?* » (Azouz Begag, 1986, p.25).

E8 : « Y a *d'l'embauche, m'sieur, s'il vous plaît ?* » - « Non, merci *mon p'tit*. On est déjà deux, c'est suffisant, me répond sans se retourner » (Azouz Begag, 1986, p.26).

E9 : « A midi ? D'accord... Merci beaucoup, *m'sieur*. Merci beaucoup. Je serais là à midi » (Azouz Begag, 1986, p.27).

E10 : « Salut, Azouz ! *T'es déjà réveillé ?* interroge Hacène, l'un des frères de Rabah » (Azouz Begag, 1986, p.31).

E11 : « Non, *j'te dis*. Laisse-moi, avec ton bois fumant ! » (Azouz Begag, 1986, p.32).

E12 : « *T'as vu* un peu les cigarettes qu'elles fument me dit Hacène » (Azouz Begag, 1986, p.48).

E13 : « Viens, on s'tire, conseille-t-il. Y en a une qui nous a vus » (Azouz Begag, 1986, p.48).

1.2. Du relevé des indices d'apocope et/ou de syncope chez Bessora

Dans cette même veine portons notre attention ensuite sur *53 Cm* de Bessora afin de procéder au relevé des indices d'apocope et/ou de syncope. Dans cet esprit, sommes-nous conduit à noter quelques extraits de ce texte comme il a été question dans cas de *Le Gone du Chaâba*:

E1 : « Le geste leste, je dépose mon acte de naissance belge, mon passeport gabonais et ma *ca't d'identité* suisse sur la table française, sous les yeux de mon examinateur. » (Bessora, 1999, p.138).

E2 : « Moi, j'ai les millimètres qu'il faut. Grâce à la *ca't* du *Gymnasium* et à la *ca't de séjou'*, je pourrai enfin accomplir le grand œuvre : sauver les body-builders et indigéniser les citadogènes. » (Bessora, 1999, p.50).

E3 : « Mais le signe absolument absolu d'intégration intégralement totale à la tribu est la *ca't d'identité gauloise*. Mathématiquement, c'est une somme : *ca't d'identité* = *ca't de séjou' + ca't de séjou' + ca't du Gymnasium*. La *ca't d'identité gauloise* est originaire d'un village fasciste appelé *vichy*. » (Bessora, 1999, p.50).

E4 : « Vous avez la *ca't du club* ? » (Bessora, 1999, p.100).

E5 : « Quoi ! Toi tu ne m'as pas écoutée ! Pauvre Bwana... Pauvre Bwana vraiment... Mais je m'en fous... Je n'ai plus besoin de toi, ni de tes allocations, ni de ta *ca't de séjou'*, car sache que je prépare, dans mon laboratoire cyto-génétique, l'avènement de la *ca't d'identité ch'omosomique*. » (Bessora, 1999, p.54).

E6 : « Un chevalier triple, de l'ordre de Léopold, de l'ordre de la couronne et de Léopold avec palmes, dresse, après énumération de ses titres et désignation de son Nous, *Julien*, mon *act' de naissance*. » (Bessora, 1999, p.58).

E7 : « Je fais le tour du balcon pour rejoindre ce futur *ma'ide'ace française* : à lui, je vendrai mon âme ; par lui j'expirai tous mes péchés. » (Bessora, 1999, p.104-105).

E8 : « N'a-t-il pas, à travers sa complicité d'assassinat légal, fait montre d'intégration et d'intégrité ? Ne mérite-t-il pas une *ca't de flageolité* ? » (Bessora, 1999, p.24).

E9 : « M'en fous. Examen réussi : j'ai ma *licence-ca't de séjou'*. Bon, ce diplôme ne dure qu'un an. Bah. Après je passerai la *maîtrise-ca't de séjou'*, et puis ensuite le *DEA-ca't de séjou'*. » (Bessora, 1999, p.139).

E10 : « Après ? Je m'inscrirai en *thèse-cat' de résident* ; avec cette *thèse-ca't*, on en prend pour dix ans. Je finirai par une *thèse d'Etat-ca't d'identité*. Avec celle-là, on en prend pour toute la vie. » (Bessora, 1999, p.139).

1.3. Pour une analyse des phénomènes d'apocope et de syncope¹ (Dubois, 2002, p.464)

D'un enjeu esthétique important, il convient après avoir identifié les indices d'apocope ² (Dubois, 2002, p.43) Bessora « *séjou ; act'* », etc. et de syncope Bessora « *c'at ; act', ma'is, ' ace française,* », etc. Azouz Begag « *m'sieur ; mon-p'tit* », etc. de poser entre autre la problématique de la « *métamorphose de la langue* » française châtiée, que l'on observe dans ce travail. L'on admettra à la suite de Jean-Louis Joubert qu' :

En oubliant l'universalité du français, en acceptant une dérive langagière loin du français châtié de l'Académie, les écrivains venus d'ailleurs ont révélé les multiples possibilités de métamorphose de la langue. D'une langue parfois momifiée dans son universalité, ils ont une langue vivante et plurielle.

Joubert (2006, p.25)

Cette métamorphose de la langue française se joue inéluctablement chez ces écrivains à partir de constructions *agrammaticales*³. Et, cela, à travers un recours aux formes non conformes à l'idéal que représentent les règles d'usage du français normatif. Ces deux romanciers ont recours tel que nous l'observons à une écriture où le style procède comme nous l'avons émis plus haut, à l'apocope ou à la syncope. Il est à tout le moins possible, et au regard de ce qui précède, d'établir une grammaire des textes de Bessora et d'Azouz Begag, à partir des indices ci-dessus mentionnés. Lesquels ne sauraient prétendre à l'exhaustivité. Ces écrivains s'activent volontiers à façonner une langue par le biais d'un registre bien propre à chacun, en choisissant délibérément d'insérer dans leurs textes respectifs des scories qui pourraient gêner les tenants d'une langue puriste⁴ et universelle⁵ (Joubert, 2006, p.21). Il y a à ce niveau manifestation d'un phénomène de renouvellement. Phénomène qui du reste est manifeste par le truchement de ces élisions ou omissions volontaires, qui en filigrane participent de la langue et du style de ces auteurs. Il convient cependant de noter comment chez Bessora l'écriture procède d'un style où la lettre dans une tonalité éminemment satirique, semble s'insurger contre une politique d'immigration française dont il est difficile d'en saisir les contours et d'en avoir la lisibilité. L'écriture dès lors, devient comme un instrument de révolte contre une politique d'immigration tout à fait discutable et controversée.

¹La syncope est dans l'évolution des langues un phonème très fréquent de la disparition d'un ou de plusieurs phonèmes à l'intérieur d'un mot. Les voyelles atones y sont particulièrement sujettes. Par exemple le passage des formes latines *calidus, verecundiam*, aux mots correspondants dans les langues romanes est dû à un phénomène de syncope : *chaud* (ital. *Caldo*), *vergogne, ermite*.

²L'apocope est un changement phonétique qui consiste en la chute d'un ou de plusieurs phonèmes ou syllabe en fin de mot.

³ Microsoft Encarta 2008- Etude DVD. En linguistique : non conforme aux règles morphologiques et syntaxiques qui régissent la langue.

⁴ Personne qui respecte strictement et de façon trop rigoureuse les règles d'un art ou d'une discipline, estimées idéales et intangible.

⁵ Le moins que l'on puisse dire à la suite de Jean-Louis Joubert c'est qu' « une langue universelle doit être respectée et voltaire a été l'un des premiers artisans de la sacralisation de la langue française, considérée comme la perfection des perfections ».

Azouz Begag en revanche, semble lui poser la problématique de l'influence de l'arabe et le berbère sur le parler des personnages issus de l'immigration. Encore faudrait-il voir qu'avec le romancier d'origine algérienne se manifeste également un phénomène d'assimilation ou agglutination.

Dans les ouvrages de ces deux écrivains, il se dégage un procédé formel de structuration lexicale notamment la troncation avec des phénomènes d'apocope et de syncope. Ces phénomènes sont liés au signifiant, à l'image acoustique du signe. Le degré d'apparition de ce procédé est très différent des écrits étudiés. Notre intérêt est celui de justifier l'existence de ce phénomène au sein des textes et non pas inventorier toutes les tournures constatées. En tant que système abrégatif, la troncation est entendue ici comme le procédé par lequel on crée un nouveau mot en supprimant plusieurs syllabes d'un mot plus long. Il peut s'effectuer à travers l'aphérèse qui consiste en la suppression d'une syllabe ou phonème initial d'un lexème ou à travers l'apocope où cette suppression tient lieu à la fin du lexème et à travers le phénomène de syncope qui consiste à la suppression d'un phonème, d'une lettre ou d'une syllabe à l'intérieur d'un mot. Comme on peut le constater, les cas d'aphérèses sont peu nombreux par rapport aux cas d'apocopes. Certains d'entre eux font partie de la langue familière tout comme les apocopes « *séjou, act'* » et de syncopes « *c'at, act', 'ace française* » chez Bessora et « *m'sieur, y a d'l'embauche, mon p'tit, j'te dis* » chez Azouz Bégag. De toute façon, ces procédés montrent tout l'intérêt de l'écrivain de donner un caractère oral au discours écrit. Il faut reconnaître qu'il y a une morphologie beaucoup plus étendue car ce type de textes privilégie une écriture phonétique en raison de l'instantanéité. Il y a aussi un phénomène de syncope ou disparition d'un ou plusieurs phonèmes à l'intérieur d'un mot « *m'sieur* ». En effet, les consonnes paraissent offrir plus d'informations que les voyelles « *l'bomba* », « *act' de décès* », « *p'tit* », « *y a d'l'embauche* » ou les lettres sont reconnues pour leur valeur épellative. On remarque que nombre de ces mots utilisés par les deux écrivains ici, mettent en exergue l'influence du parler familial et constituent dans les récits, notamment ceux de Bessora et Azouz, non seulement l'oralité et la composition des dialogues réalistes, mais également leur intérêt de dérégler le texte dans un but esthétique. Parvenu au terme de notre analyse des phénomènes d'apocope, de syncope, il ne reste plus qu'à procéder au relevé des marques interférentielles.

2. Du relevé des marques interférentielles

Le mot interférence du point de vue sociolinguistique⁶ (Dubois, 2002, p.435) :

[...] désigne un remaniement de structures qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la

⁶ La sociolinguistique selon lui « est une partie de la linguistique dont le domaine se recoupe avec ceux de l'ethnolinguistique, de la sociologie du langage, de la géographie linguistique et de la dialectologie. La sociolinguistique se fixe comme tâche de faire apparaître dans la mesure du possible la covariance des phénomènes linguistiques et sociaux et, éventuellement, d'établir une relation de cause à effet [...] ».

langue, comme l'ensemble du système phonologique, une partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocabulaire

Weinreich (1953, p1)

Le phénomène d'interférence linguistique dans *Temps de chien* de Patrice Nganang, se joue par le recours à un *pidgin*⁷ (Dubois, 2002, p.366-367). Mélange d'anglais populaire des rues de Yaoundé de Français et de langue locale dans une moindre mesure. Dans les exemples qui suivront, nous essayerons de traduire dans un langage accessible, tout en 'efforçant de rester fidèle au contexte. Nous nous sommes fait aider par un locuteur camerounais⁸ pour la traduction.

E1 : « *Bo- o, no dot hat, supplia-t-il, marchant au ralenti vers la future victime. A beg no do that, bo-o!* » (Nganang, 2003, p.72).

Cette expression pourrait se traduire par : « *Bo-o, ne fait pas ça, supplia-t-il, marchant au ralenti vers la future victime. Pardon ne fait pas ça* ». On a donc : « *no do that* » pour- « *ne fait pas ça* ». Et « *A beg no do* » pour- « *pardon ne fait pas ça* ». Propos que "Massa Yo" le tenancier du bar "Le-Client-est-Roi" tient à l'égard de cet homme qui veut se suicider, de manière à l'en dissuader.

E2 : « *Dan tendaison for dan woman na big big, hein.* » (Nganang, 2003, p.84).

On traduira cette phrase par : « la personnalité de cette dame est vraiment grande hein ». « *Dan tendaison* » pour - « la personnalité » et « *for dan woman na bigbig, hein* » pour - « cette dame est vraiment grande ». Ces propos sont ceux tenus par le patron du bar Le-Client-est-Roi au sujet de Mini Minor, après que cette dernière gara son véhicule à la devanture de ce débit de boisson. Il va sans dire que celle-ci semble exercer un ascendant psychologique sur tous les clients du bar, complètement médusés. Lesquels n'hésitent pas à la suivre du regard. Les propos de "Massa Yo" se justifient donc en cette grande stupéfaction.

E3 : « *Ma woman no fit chaser ma long, dit donc ! Après tout, ma long na ma long* » (Nganang, 2003, p.97).

En revanche la traduction ici donne la phrase suivante : « Ma femme ne peut pas me chasser de ma maison, dis donc ! Après tout ma maison de ma maison ! » « *Ma femme ne peut me chasser de ma maison* » pour- « *Ma woman no fit chaser me for long* et *ma maison de ma maison* pour- *malong na ma long* ». Cette assertion est reprise par "Massa Yo" au sujet de "Docta" qui semble avoir

⁷ On appelle *pidgin* « une langue seconde née du contact de langues européennes avec diverses langues d'Asie ou d'Afrique afin de permettre l'intercompréhension de communautés de langues différentes. Le système du *Pidgin* est beaucoup plus complet que celui du *sabir*, son vocabulaire couvrant beaucoup d'activités. Particulièrement, le *pidgin-english*, ou *pidgin*, est une langue composite à base grammaticale chinoise et à vocabulaire anglais (par opposition à *pidgin mélanésien* ou *bichlamar*) ».

⁸Tonga (S), ex étudiant de nationalité camerounaise, inscrit en 2011 à l'Institut des Science de l'Organisation de Libreville au Gabon, originaire de Douala, mieux de la région du littoral. Il appartient au groupe ethnolinguistique "Bamoun". Résidait à l'époque au PK8 à Libreville au Gabon.

été expulsé du domicile conjugal par son épouse Rosalie. Il sera complètement brocardé par tous les habitués du bar et notamment "Massa Yo".

E4: « *Put oya soté, for jazz must do sous-marrin* » (Nganang, 2003, p.102).

Cette phrase se traduira en français de la façon suivante : « Mets de l'huile chaude dans le haricot, pour que cela devienne la sauce sous-marine ». Est représentée ici la voix exigeante et autoritaire d'un jeune lycéen au lever du jour. « Mets de l'huile chaude dans le haricot » pour- « *put oya soté* » et « pour que cela devienne la sauce sous-marine » pour- « *for jazz do sous-marine* ».

E5 : « *One botrè, on botrè.* » (Nganang, 2003, p.221).

Expression désignant précisément : « Une bouteille, une bouteille ». Un vers de la chanson que l'homme qui s'occupait du ramassage des bouteilles entonnait tout au long du chemin, accompagné de "Mboudjak" le chien. Un vers chanté dans l'espoir certainement d'alléger la difficulté liée aux efforts qu'il devait consentir à ce moment-là. « *On botrè, ô a one botré* » Nganang (2003, p.221) : « une bouteille c'est une bouteille ».

E6: « *she don kill dam* » (Nganang, 2003, p.310).

C'est un groupe de mot qui pourrait se traduire de la façon suivante : « Elle ne tue ». Propos que "Massa Yo", tenancier du bar, tint en vue de donner des explications sur ce qui lui était arrivé, après que cette femme au comportement libertin et dissolu lui subtilisa son argent.

E7 : « *Ifhe no fit moni, n'est-ce pas la mbok-là va l'aider* » (Nganang, 2003, p.312).

Une phrase qui dit : « s'il ne peut pas manger (dépenser) son argent, n'est-il pas vrai que cette pute là l'aidera à le faire ». Ce sont donc des propos de l'un des clients du bar, quelque peu indigné par le comportement de "Massa Yo", qui par naïveté semble avoir été escroqué par cette péripatéticienne opportuniste.

E8 : « "*Mbeke di*" ? Cria-t-il, "*mbe*" ils ont arrêté l'écrivain a ? sè ? "*Nùmke ? Ntog a ya*" ? Comment ? Vous dtes vrai ? "*A tat'te*" » (Nganang, 2003, p.179).

L'expression « "*Mbeke di*" » signifie « on arrête qui ». En revanche, le groupe de mots « *Ntog a ya* » désigne l'adverbe de manière *comment*. Ici, il permet d'interroger en vue de l'attestation de l'arrestation de l'écrivain. D'où la formule finale, en réalité un cri de détresse. *A tat'te* pour dire : Mon Dieu ou mon père. C'est tout comme si la panthère Nzui Mento s'indigne de l'indifférence des habitués du client est roi, face à leur silence symptomatique, lors de l'arrestation du vendeur de cigarette et celle du Corbeau qui avait volé à son secours ».

2.1. Pour une analyse des phénomènes de calques et d'emprunts : introduction à l'étude des interférences linguistiques

La description du fonctionnement du système linguistique de l'œuvre littéraire consiste à dégager un corpus d'énoncés ou de *monèmes* (Dubois, 2002, p.308-309)⁹, d'en effectuer les transcriptions et traduire pour ensuite en analyser les éléments constitutifs. La seule différence avec la démarche traditionnelle sociolinguistique lors de l'analyse des emprunts (Calvet, 2011, p.17) et de contacts de langues, se situe au niveau de la constitution du corpus. Dans les enquêtes, comme nous l'avons dit plus haut et tel que le précise Canut Céline, « il est exclusivement oral, pris sur le vif et enregistré, donc très souvent spontané » (Canut, 2006, p.266). Par contre, en ce qui concerne cette étude, il est question d'un corpus écrit, fruit d'une œuvre de création. Cet aspect a été parfaitement démontré par Jean Dérive : les effets sont voulus par l'auteur, ils ne sont pas des traductions spontanées effectuées d'une langue sur l'autre (Dérive, 1980). Le but recherché par le linguiste si l'on se réfère à Canut Céline, en partant de ce "corpus écrit", serait d'explicitier et de rendre compréhensible "cette langue pluri-codée de l'auteur", et plus spécifiquement du fort ancrage "du substrat de la langue source" :

Langue première de l'auteur que l'on appelle langue (B), c'est-à-dire de déceler les différents niveaux de présence : la langue (B) est-elle introduite au niveau du signifiant ou du signifié ? Est-elle seulement présente dans le lexique ou bien passe-t-elle aussi dans la syntaxe et la sémantique ? Le linguiste doit donc rendre compte de l'interaction des deux langues en présence, ce que l'on appelle le *code-mixing*.

Canut (2006, p.266)¹⁰

Pour notre analyse, nous avons choisis de conserver les énoncés de l'auteur sans « les normaliser dans l'une des deux langues » dans l'objectif de mettre encore plus en exergue le contexte sociolinguistique duquel « la langue de l'auteur témoigne » : l'interaction du français et de l'anglais chez l'auteur d'origine Camerounaise Patrice Nganang, qui semble conduire à la naissance d'une langue mixte. Or, « pour que naisse une langue mixte, il faut que coexistent dans un même territoire deux et seulement deux langues véhiculaires concurrentes et de poids statutaire voisin » (Queffélec 2010, p.46). À partir de l'ouvrage de ce dernier, en nous référant au relevé des marques interférentielles ci-dessus mentionnées, une sélection a été effectuée pour la construction d'un corpus d'éléments linguistiques inhabituels en *Bulu*, en français et en anglais, afin d'en établir la typologie selon la forme et le niveau d'incidence. Les types de présence de la langue (B) sont au nombre de trois : *L'emprunt* ; *la langue source non traduite* : la présence de la langue (B) non traduite se présente sous différentes formes : les anthroponymes, les toponymes, les réalités

⁹ Il convient de préciser que : « dans la terminologie d'Alain Martinet, le *monème* est l'unité significative élémentaire. Ce peut être un mot simple, un radical, un affixe, une désinence. Par l'emploi du terme de *monème*, l'auteur cherche à désambiguïser le terme de *morphème* désignant des unités significatives de base aussi bien lexicales que proprement morphologiques ».

¹⁰ Par *code-mixing*, l'on fait référence au terme anglais qui correspond à mélange.

traditionnelles comme la dénomination des êtres ou des choses par exemple ; *Le calque* ; *la langue source traduite* : il s'agit de traductions littérales ou plus libres de la langue (B). L'auteur effectue des transferts de séries inadéquates entre les deux langues ; *La réécriture* ; *à partir des formes littéraires de la langue source* : il s'agit d'une présence sémantique de la langue (B) à travers des images, des éléments lexicaux et non de traduction de monème en monème. Il est clair, au-delà des différents aspects de cette interaction, que le travail de réintroduction de la langue (B) se fait aux deux niveaux d'articulation de la langue, tant au niveau structural qu'au niveau sémantique. (Canut, 2006, p.267). Cet article, à la suite des travaux de Canut Céline de laquelle nous nous inspirons ci-dessous, s'inscrit dans une perspective de description de ces niveaux d'inscription dont nous tenterons d'exemplifier dans les lignes qui suivront. La liste ne se veut pas exhaustive, mais nous essayerons d'exposer chaque « aspect de cette typologie » à partir de quelques éléments triés sur le volet.

-Les emprunts

Il s'agit dans l'œuvre de Patrice Nganang, de monèmes isolés, verbes, interjections, modalité personnelle, noms ; [hẽ] « interjection » ; [ma] « Modalité personnelle (MP) » ; [sote] « Modélisation adjectivale (MA) » ; [sumarẽ] « nom, Thème nominal (TN) »-qui traduisent l'intégration à une langue d'un élément d'une langue étrangère. Ces éléments ne remettent jamais en cause le sens du texte en question. Les expressions en langue vernaculaires sont, elles, plus rares - « *A beg no do that!* » [àbənódùdàt] « pardon ne fait pas ça », « *Mbeke di* » [mbəkədi] « on arrête qui ? », « *Ntog a ya ?* » [ntɔgaja] « modalité adverbiale (MA) » « *malong na ma long* [malɔnamalɔ] « maison de ma maison » - mais qu'il s'agisse de monèmes ou de groupes de monèmes, c'est pour leur connotation sémantique que le romancier les utilise, ainsi que pour les références qu'elles impliquent. Les termes [dze] « modalité relative (MR) », [ya] « modalité adverbiale (MA) », [di] par exemple font référence successivement aux interrogatifs en *Bulu*. Le jeu très subtil de l'auteur sur le rapport signifiant/signifié relève différents degrés d'expression : ce sont autant de repères insolites, véritables relais d'un code culturel, qui sont ainsi greffés. Ces expressions fonctionnent comme de véritables déictiques, dévoilant ainsi au lecteur à travers la langue B, le monde dans lequel s'inscrit le roman.

-Les calques

Les unités syntaxiques traduites de la langue (B) dans la langue (A), c'est-à-dire du français à l'anglais, sont beaucoup plus difficilement repérables que les emprunts. Après avoir effectué un repérage approximatif dans le texte, ce sont nos énoncés qui ont réintégré les signifiants français, attestent de fait l'origine de l'expression en français traduite par l'auteur. L'exemple le plus caractéristique est l'emploi du possessif (Ma) en français comme déterminant grammatical indiquant une relation dite de possession, dans l'expression « *Ma women no fit chaser me for ma long* » (Ma femme ne peut me chasser de ma maison), que l'on retrouve aussi dans l'énoncé « ma long na ma long » (ma

maison est ma maison) ; le signifiant /**ma**/ « **ma** » renvoi en fait à une réalité linguistique, le *pidjin*. Ainsi, que l'on se situe au niveau du lexique, de la syntaxe ou de la sémantique, les *pidjins* (*camfrananglais*)¹¹ (Jablonka, 2015, p.205) s'intègrent toujours parfaitement à l'énoncé.

3. Pour une typologie des interférences chez Nganang

3.1. Les interférences lexicales

(01)

Énoncé *Bulu* traduite

- 1. [tarazãbawam]
- 2. Père-dieu-moi

(02)

Énoncé *Bulu* traduite

- 1. [taraatizãbawam]
- 2. Père-père-dieu-moi

Ces deux exemples de traductions littérales *Bulu* répondent à des réalités spécifiquement *bantu* [tarazãbawam], c'est-à-dire « père de moi » correspondant à un rapport de rivalité qui oppose le père biologique au père créateur et entre lesquels règnent une relation d'homonymie.

3.2 Les interférences syntaxiques

L'interférence syntaxique la plus caractéristique, présente dans *Temps de chien*, est l'introduction du possessif (Ma) dans l'énoncé [mawumanofitʃazəmifɔ̃malɔ̃] dans laquelle l'adjectif possessif est répété pour appuyer la forme déclarative de l'énoncé. Cet énoncé correspond en fait à une structure syntaxique très particulière aux langues indoeuropéennes, "Ma" dans [mawoman...malong] dans laquelle (Ma) est défini comme un adjectif. Raison pour laquelle il ne se place que dans ce contexte, c'est-à-dire avant le nom. Cette expression relève bien de ce que nous désignons par une langue pluri-codée, car elle fait partie de la stratégie de l'auteur jouant sur l'hétérogénéité du pluriculturel et du plurilinguisme¹² (Calvet, 2011, p.17). Le contexte nous révèle également le paradoxe de cette langue plurielle qui pour un non bilingue n'est pas évident à décoder. D'autres phénomènes ont été observés comme l'absence d'article et des emplois originaux des verbes "faire" [abɔ] ; "construire" : « a bodze » ; « A beg no do that, bo-o ! » ; « bi fang da-a »

¹¹ L'on relèvera à la suite de Jablonka, que « dans de nombreuses métropoles africaines en situation postcoloniale, non seulement francophones, on peut observer l'émergence de nouveaux interlectes et techniques issues du contact complexe de la langue et de cultures coloniales avec celles qui appartiennent génétiquement au patrimoine africain. Parmi ces variétés et phénomènes discursifs "hybride", on trouve le sheng à Nairobi, le camfrançais au Cameroun, ou [...] le FPI ou *français populaire ivoirien* ; on trouve aussi la dénomination FPA pour *français populaire d'Abidjan*, précisément parce qu'il s'agit d'un phénomène de dynamique linguistique urbaine, etc. »

¹² Il reste que : « ce plurilinguisme fait que les langues sont constamment en contact. Le lieu de ces contacts peut être l'individu (bilingue, ou en situation d'acquisition) ou la communauté. Et le résultat de ces contacts est l'un des premiers objets d'étude de la sociolinguistique ».

3.3. Les interférences sémantiques

De la même façon des expressions faisant référence à l'univers *Bulu* et à la tradition *bantu* au sujet de la réduplication de thèmes nominaux par exemple "**bigbig...**" dans « Dan tendaison for dan woman na bigbig, hien », sont des calques parfaits d'une langue sur l'autre.

- 1. [dantãdezõfordanwumanabigbighẽ]
- 2. Cette-dame-être-vraiment-grande-grande

Il faut retenir que l'interférence se manifeste dans les deux articulations du langage. Au niveau de la première articulation, dans le domaine du lexique, elle détermine l'emprunt et le calque. Dans le domaine de la syntaxe, l'interférence détermine en particulier des changements dans les règles syntaxiques.

Au niveau de la deuxième articulation, des identifications de phonèmes se produiront ou aboutiront à des systèmes simplifiés. Un bilinguisme peut occasionner des phénomènes d'assimilation consonantique ou vocalique d'un système linguistique à un autre. On parlera aussi des modifications subies par une langue A en contact avec une langue B, donnant en particulier un changement d'accent qui tendra à transférer les traits de la langue A vers la langue B.

Dans une situation de bilinguisme, la configuration et le nombre d'interférences varient selon le moment et les circonstances. L'interférence variera en fonction de la forme, du style, du registre et du contexte dans lequel le bilinguisme se trouvera employé. La forme employée peut être la langue parlée ou écrite. L'interférence varie aussi en fonction du style du discours : description, narration, conversation. Le type et le nombre d'interférences que l'on notera dans la narration d'une anecdote peuvent différer considérablement de ce qu'on relèvera dans l'échange d'une conversation courante. L'interférence peut aussi, quelles que soient les autres variables, changer du rôle social du locuteur ; c'est-à-dire selon le registre utilisé. A l'intérieur de chaque registre, il y a un certain nombre de contextes, et chaque contexte peut modifier le type et la quantité d'interférence.

À l'examen du texte de Patrice Nganang, il paraît nécessaire de distinguer deux niveaux d'analyse : le premier est l'étude stricte des calques d'une langue sur l'autre, alors que le second est propre à une vaste zone culturelle africaine. Dans l'un, les concepts sont codifiés de façon différente selon les langues, dans l'autre, ils sont l'image d'une structuration socio-sémantique comme exprimée au Cameroun. Dans la transcription, la traduction et l'écriture de ces deux formes linguistiques, l'auteur tente à la fois de rétablir la réalité plurilingue de son pays et de rompre avec le style académique occidental. Ainsi la langue devient l'instrument essentiel de la revendication de l'identité collective culturelle car elle symbolise tout d'abord l'héritage culturel premier, mais aussi la nouvelle redistribution des cartes linguistiques entre le français, la langue locale et l'anglais dans une moindre mesure. Le romancier

africain francophone d'origine camerounaise utilise donc la langue dominante tout en la transgressant volontairement pour y faire entrer sa langue : il s'agit à travers ce transfert, cette alternance de codes, d'une stratégie efficace dans le processus de mobilisation ethnique. De plus, il renvoie à un référent beaucoup plus vaste. L'auteur déploie la langue française jusqu'à ses plus lointaines limites, il transgresse celle-ci avec des intentions précises, identitaires et créatrices. A défaut d'écrire sa langue maternelle, l'écrivain africain francophone inscrit ces propres langues comme actant de la communication dans le texte et, ce faisant, des fragments de son discours. Aussi se déterritorialise-t-il par l'interférence linguistique. Il fait intervenir une langue (B) (langue d'origine) et une langue (B') (français d'Afrique) dans un système réservé à la langue (A), le code littéraire.

Conclusion

Au sortir de cette étude, nous parvenons à l'idée que les phénomènes d'apocope, de syncope et d'interférence linguistique doivent être envisagés comme des modalités qui attestent du renouveau de la langue française, telle qu'elle est parlée en Afrique francophone, dans certaines de ces grandes villes. Tout cela entrevu dans un contexte qui se veut de rencontre et de contact avec d'autres langues. C'est ce qui est apparu chez Nganang et que l'on retrouve dans les rues de Yaoundé et certainement de Douala au Cameroun. Un renouvellement également perceptible chez Azouz Begag qui, en l'occurrence, met en exergue des personnes issues de l'immigration maghrébine. Phénomène rendu à travers l'usage d'un français qui semble être influencé par l'arabe et le berbère, perçus comme langues de première acquisition par ces derniers. Un renouveau qui apparaît tout aussi, comme un instrument de révolte et d'indignation face à la politique d'immigration française qui paraît peu lisible et très controversée si l'on se réfère à la romancière africaine d'origine gabonaise Bessora.

Références bibliographiques

- Azouz, B. (1986). *Le Gone du chaâba*, Paris, Seuil.
- Bessora, (1999). (53 cm), Paris, Le Serpent à Plumes.
- Calvet, L. J. (2011). *La Sociolinguistique*, PUF.
- Canut, C. (2006). Interférence linguistique et substrat dans l'œuvre littéraire africaine : l'exemple de Massa Makan Diakaté, 265-277. [En ligne], consulté 27 mars 2020 sur URL : <http://unice.fr/bcl/ofcaf/09/Canut.pdf>
- Dubois, J. & al. (2002). *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- Jablonka, F. (2015). *Magic Système et codes urbains : Contact de langues et variation dans le zouglou (Côte d'Ivoire)*. Hans-Jürgen Lüsebrink/SylvèreMbondobari, *Villes coloniales/Metropoles postcoloniales. Représentations littéraires, images médiatiques et regards croisés*, NrrFranckeAttemptoVerlagGmbH + Co. KG Dischingerweg 5. D-72070 Tübingen, 207-226.

- Joubert, J. L. (2006), *Les Voleurs de langue, Traversée de la francophonie littéraire*, Paris, Philippe Rey.
- Mouralis, B. (1981). *Littérature et développement*, Paris, éd Silexe.
- Queffélec, A. (2010). Alternance codique et parlers hybrides en francophonie : convergences et divergences aux plans linguistique, génétique et sociologique. Blanche, Philippe/Martinez, Pierre (éds), *Pratique innovante du plurilinguisme. Emergence et prise en compte en situations francophones*, Paris, AUF, 41-50.
- Nganang, P. (2003) (2001). *Temps de chien*, Le Serpent à plumes, coll. « Motif ».
- Weinreich. (1954). *Langages in contact*, Neew York, La Laye.